

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 Chèques Postaux Nantes 6.015



**UNE FETE DU BLE.** — Le Ministère de l'Agriculture veut décerner dans chaque département 6.000 fr. de prix entre 3 cultivateurs (petits, moyens, gros) qui auront obtenu le plus fort rendement en blé à l'hectare. 4.000 francs seront ensuite employés pour l'organisation d'une fête... Reste à savoir si elle encouragera les producteurs de blé ?

**M. RABATE, inspecteur général de l'Agriculture, membre de l'Académie d'Agriculture, Conseiller technique, inventeur de la destruction des plantes nuisibles par l'acide sulfurique vient d'être proposé pour la Direction de l'Institut National Agronomique.**

**LA PECHE fermera le dimanche 21 Avril... La réouverture aura lieu le dimanche 16 juin.**

**A TOURS, l'exposition nationale d'Agriculture, organisée par le club avicole de Touraine, aura lieu du 8 au 12 Mai, Parc de la Préfecture.**

**DEUX CHAMPIONNES.** — Au dernier Concours laitier et beurrier, c'est une vache flamande de 9 ans et du poids de 635 kilos, qui arrive en tête pour le lait, avec 74 l. 200 en 48 heures.

**Le prix beurrier revient à une normande de 8 ans et du poids de 700 kilos, qui a fourni en deux jours 3 l. 845 de beurre.**

**DES ELEVEURS BRESILIENS ont acheté au dernier Concours Général Agricole 200 reproducteurs bovins pour leur pays, parmi lesquels 30 normands, 50 limousins et 100 normands.**

**CHEVAUX BRETONS.** — Les gares du seul arrondissement de Rennes ont expédié en mars le joli chiffre de 3.084 chevaux bretons, à destination de Paris, du Midi, du Centre, du Nord et de l'étranger.

**CONTRE LA FRAUDE.** — Un projet de loi voté par la Chambre et en instance au Sénat rendrait obligatoire un procédé pour déceler la présence de margarine dans le beurre.

## Nécrologie

Après la mort de M. Brière, directeur du Syndicat des Agriculteurs de la Sarthe, nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de M. RIVERAIN, Président du Syndicat des Agriculteurs de Loir-et-Cher, décédé dans sa 86<sup>e</sup> année.

Toute sa vie, M. Riverain luttait pour la défense des intérêts agricoles. Il y a quelques semaines encore, il essayait d'associer plus étroitement le personnel enseignant des campagnes, à l'œuvre d'éducation professionnelle, pour maintenir les jeunes à la terre. M. Riverain fut un homme simple, mais un créateur puissant. Il sut donner, envers et contre tout, une vitalité magnifique à son Syndicat, avec ses puissants services commerciaux, à la Fédération des Associations Agricoles du Centre, à la Confédération des Vignerons, à la C.N.A.A., aux différentes œuvres de Mutualité et de Coopération, qu'il dirigeait admirablement.

Animé d'un large esprit social, il voulait que les œuvres entreprises par lui fussent surtout favorables aux grandes familles agricoles, aux ouvriers des campagnes, aux petits exploitants.

C'est un grand serviteur de l'agriculture qui disparaît. Nous nous inclinons devant cette tombe qui vient de s'ouvrir et présentons à sa famille, à ses dévoués collaborateurs, à tous nos amis du Loir-et-Cher, si cruellement frappés, l'expression de nos condoléances émues et de nos sentiments confraternelles.

# Nos Agriculteurs à l'Honneur!

## Le Concours de la Prime d'Honneur Culturelle et de la Prime d'Horticulture en 1928

La distribution du Concours de la Prime d'Honneur Culturelle de la Loire-Inférieure, des prix culturels et de la Prime d'Horticulture, a eu lieu solennellement le samedi 13 avril, à 15 heures, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Supérieure de Commerce, à Nantes.

Cette cérémonie qui ne se renouvelle que tous les dix ans dans chaque département, groupait toutes les notabilités agricoles sous la présidence du Préfet, M. Mathivet.

Sur l'estrade avaient pris place : MM. Rolland, inspecteur général de l'Agriculture; Farineau, adjoint au Maire; Danguy et Ballargé, directeurs des Services agricoles de la Loire-Inférieure et de la Vienne; de Juigné, de Montaigu et Merlant, députés; Bernard, inspecteur d'Académie; L. Lefevre, président de l'Office Agricole; de Semailons, président de la Chambre d'Agriculture; Létourneau, du Gasset; R. Gouin, R. Lefevre, P. Cormier, ingénieurs agronomes, etc...

M. Rolland, inspecteur général de l'Agriculture, après les compliments d'usage, se félicita du beau dévelop-

pement de notre agriculture, de notre élevage, de notre viticulture et horticulture en Loire-Inférieure.

Nos trois syndicats d'élevage (Nantais-Maine-Anjou et Normands) méritent particulièrement des éloges.

M. Rolland rend ensuite hommage à M. Danguy, notre distingué directeur des Services Agricoles, qui va bientôt nous quitter pour prendre sa retraite, et dont les efforts ont contribué, pour beaucoup, à l'amélioration de notre agriculture régionale.

Voici la lecture du palmarès, qui fait honneur à nos adhérents. Le Syndicat Central est fier de complimenter tous les lauréats, qui nous montrent la voie du progrès et qui feront lever, derrière eux, toute une légion de jeunes et de bons cultivateurs.

### Prime d'Honneur Culturelle

Un magnifique objet d'art

M. Létourneau, de Nozay, qui mérite des compliments spéciaux pour le développement heureux qu'il a su donner à l'élevage des bovins et des

chevaux sur ses fermes, depuis 40 années.

### Grande Culture

#### 1<sup>re</sup> CATÉGORIE

Propriétaires exploitants. — 2<sup>e</sup> prix culturel (un objet d'art), M. Clouet Denis, à Prinquiau, père de dix enfants, pour ses beaux résultats dans l'élevage des chevaux et des bovins et dans la production du lait et des céréales.

#### 2<sup>e</sup> CATÉGORIE

Fermiers. — 1<sup>er</sup> prix culturel (un objet d'art et 1.500 francs), M. Cerisier Jean-Baptiste, au Pont de Soudan, spécialiste de la race bovine Maine-Anjou; 2<sup>e</sup> prix culturel (un objet d'art), M. Trouillard-Pittard, à Saint-Père-en-Retz, éleveur de la race normande.

### Moyenne Culture

#### 3<sup>e</sup> CATÉGORIE

Propriétaires ou fermiers exploitant plusieurs domaines par métayers. — 1<sup>er</sup> prix culturel (transformé en prime d'honneur), M. Létourneau, de Nozay; 2<sup>e</sup> prix culturel (un objet d'art), MM. Lefevre

père et fils, à Pierre-Lévy, Chéméré, pour leurs belles exploitations et les progrès qu'ils ont réalisés, que ce soit par les irrigations ou les drainages, les reboisements, l'établissement de chemins, l'ensilage, l'élevage de la race normande, etc., etc.

#### 4<sup>e</sup> CATÉGORIE

Agriculteurs exploitant un seul domaine de moyenne culture. — Prix culturel (un objet d'art et 1.000 francs), M. Briand Jean, métayer à Nozay (métayer de M. Létourneau).

#### 5<sup>e</sup> CATÉGORIE

Culture familiale. — 1<sup>er</sup> prix culturel (un objet d'art et 1.000 francs), M. Ferron Isidore, à Ruffigné; 2<sup>e</sup> prix culturel (un objet d'art), M. Guidet Jules, au Grand Pin, Clisson.

### Prix supplémentaires

Une médaille d'argent grand module et 400 francs

M. Hougron François, à Châteaubriant; M. Janniau Pierre-Marie, au Pin; M. Rocher-Mariot Joseph, à Chauvé; M. Piraud Louis, à Treil-

lières; M. Lebot Joseph, à Saint-Mars-du-Désert; M. Chaillou Louis, à Boussay.

### Prix de Spécialités

#### Un objet d'art

M. Lefevre Louis, à Saint-Etienne-de-Corcoué, pour son vignoble; Mme veuve Delhoumeau, à la Haie-Fouassière, pour son exploitation directe d'un vignoble en parfait état; M. Ferré Auguste, à Saint-Père-en-Retz, pour son élevage de bétail normand; M. Lambert Jean, à Malville, pour ses améliorations foncières dans des terres de landes ingrates; M. Agaisse, à l'Agassière de Savenay, pour son élevage avicole, son verger et son rucher; M. Picaud François, au Clion, pour son élevage et sa culture; Mme Le Tilly, à Assérac; M. Cogné François, à St-Herblon.

#### Une médaille de vermeil grand module

M. Le Gouais Yves, à Saint-Sulpice-des-Landes.

(Lire la suite en 2<sup>e</sup> page.)

## Un Brin de Gaussette...



Les gars de chez nous viennent de passer le conseil de révision (faut point confondre avec la révision du conseil). Ils ont défilé, drapés en tête, avec leurs mirlitons et leurs décorations de papier, comme c'est coutume partout.

Quand nous étions conscrits! Si ça nous ramène une belle lurette en arrière! Mais ça n'a point changé, c'est toujours la même chose, à quelques retrains près; les mêmes rigolades, les tournées de rigueur, chez les bistrots, les mêmes folies... en attendant d'être cueilli à la gare par un sergent de service et de prendre la direction du quartier.

Une fois là, on a beau faire la mauvaise tête, c'est fini; faut marcher droit et si on rebique, on vous fourre dedans; y a pas de crainte qu'on vous mette dehors. Après tout, ça assoupit les caractères et ça fait les pieds » comme on dit au régiment.

Pourtant, pourtant, il y en a beaucoup qui n'aiment point le métier et qui aspirent une fois rentrés, à en sortir; ça, ça n'est point défendu et c'est une distraction comme une autre, que de décompter les jours. Aujourd'hui les bleus entrent assez vite le « Père Cent » : C'est si vite passé dix-huit mois dans la vie d'un homme! C'est plus comme dans le temps où on faisait trois ans, ni comme autrefois où on s'appuyait 7 ans de service et où les bleus comptaient du 2.555 au jus! Il est vrai qu'il devait finir par ne plus rien décompter du tout, et c'est encore le meilleur moyen de trouver le temps plus court.

Je voyais l'autre jour à la gare — dans un petit endroit — cette inscription : « Du 45 au jus et vive la classe! » — Du 45 au jus? celui qui a dû écrire ça sur les murs, y doit être civil à l'heure qu'il est et il est très possible qu'aspirant à la liberté, il ne l'ait point encore, même dans le civil, où tout n'est guère toujours rose et où on compte souvent itou après des jours meilleurs.

Il y en a en combien comme « 45 au jus » qui roupissent au régiment et se plaignent pour un rien et qui, une fois rentrés chez eux, n'ont point été point seulement quelque chose à se mettre sous la dent, ni rien pour s'équiper. Ah! j'en ai t'y connu de ces loustics-là, qui voulaient faire les malins et se croire plus difficiles que les autres, alors qu'aujourd'hui, ils mangent de la vache enragée et voudraient peut-être ben recompter du 360 au jus... ou même repiquer au truc.

Mais regardez-les bien, ces rouspéteurs de profession, vous les reconnaîtrez partout : ce sont les éternels mécontents, ceux qui manquent de courage et qui voudraient que les alouettes leur tombent toutes rôties dans le bec.

Allons, de la vaillance, mes jeunes amis les conscrits, de la bonne humeur et de l'entrain. Faites voir que nous sommes fiers d'être Français, que notre race n'est point prête de s'éteindre, que vous êtes les continuateurs des vrais « poilus » et que votre classe — naturellement — est la plus belle de toutes... en attendant l'autre qui vous remplacera.

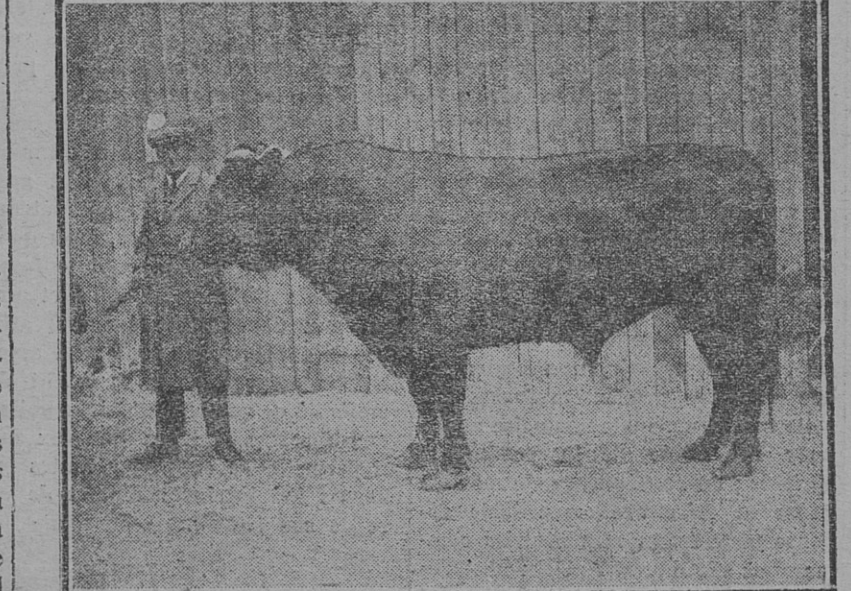
MAITRE JEANNOT.

# Le Concours Départemental des Bovins de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure

Le concours des bovins qui s'est tenu le samedi 13 et dimanche 14 avril, dans l'enceinte de la Foire Commerciale de Nantes, a remporté un plein succès. Nos éleveurs ont rivalisé dans la présentation de leurs animaux — malgré la pénurie des fourrages due à la sécheresse — et ont montré les nouveaux progrès ac-

complis par notre élevage bovin en Loire-Inférieure, progrès qui iront en s'amplifiant, grâce à l'heureuse activité déployée par nos trois syndicats d'élevage, des races Nantaises, Normandes et Maine-Anjou et aussi à l'émulation des éleveurs.

(PHOTO LUMINA, NANTES)



Taureau Maine-Anjou ayant plus de deux dents de remplacement  
1<sup>er</sup> Prix et Prix de Championnat  
à M. J.-B. DELAUNAY, Le Poncéreau, Riaillé

complis par notre élevage bovin en Loire-Inférieure, progrès qui iront en s'amplifiant, grâce à l'heureuse activité déployée par nos trois syndicats d'élevage, des races Nantaises, Normandes et Maine-Anjou et aussi à l'émulation des éleveurs.

Nos jurys ont eu une tâche extrêmement difficile, pour le choix des lauréats. Il y avait cette année près de 40.000 francs de prix à distribuer. Espérons que l'an prochain ces ressources seront encore augmentées.

## Palmarès Officiel

### Race Maine-Anjou

#### MEMBRES DU JURY

MM. Delhoumeau, secrétaire général de la Société Maine-Anjou; de Lambilly, éleveur en Maine-et-Loire; Rezé, Mouchet, Saulou, Gandon, éleveurs dans la Sarthe et la Mayenne.

#### 1<sup>er</sup> SECTION

Taureaux de 10 mois au moins, sans dent de remplacement. — 1<sup>er</sup>

prix, Le Gouais, La Barre Davide, Saint-Sulpice-des-Landes, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Cerisier Jean, Le Pont Soudan, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, David Pierre, La Loutrais-Ruffigné, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Guichet Jules, Le Grand Pin, Clisson, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Gautier Julien, La Gahorais, Châteaubriant, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Marquis de la Ferronnays, Saint-Mars-la-Jaille, 120 fr.

#### 2<sup>e</sup> SECTION

Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 2<sup>e</sup> prix, Ouary Alexandre, la Botterie, Trans, 350 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Gautier Julien, La Gahorais, Châteaubriant, 300 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Brossat Alexandre, La Senardière, Gorges, 250 fr.

#### 3<sup>e</sup> SECTION

Taureaux ayant plus de deux dents de remplacement. — 1<sup>er</sup> prix, Delaunay J.-B., Le Poncéreau, Riaillé, 400 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Guichet Jules, précité, 350 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Marquis de la Ferronnays, précité, 300 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Bellanger et Gaultier, La Reaute, St-Aubin-des-Châteaux, 250 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Cerisier Jean, précité, 200 francs; 6<sup>e</sup> prix, Sauterjeau et Pouponneau, la Guimochère; La Chapelle-Héulin, 150 fr.; P. S.; Ballu Louis, Le Grand-Orgeraie, Rougé, 125 fr.; Mestrard, à Vilepot, 120 fr.

#### 4<sup>e</sup> SECTION

Femelles de 10 mois au moins, sans dent de remplacement. — 1<sup>er</sup> prix, Marquis de la Ferronnays, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Guichet Jules, précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Cerisier Jean, précité, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Bellanger et Gaultier, précités, 175 fr.

#### 5<sup>e</sup> SECTION

Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 1<sup>er</sup> prix, Guichet Jules, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup>

prix, Le Ray Pierre, Bois Renac, Châteaubriant, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Marquis de la Ferronnays, précité, 200 francs; 4<sup>e</sup> prix, Sauterjeau et Pouponneau, précités, 175 fr.

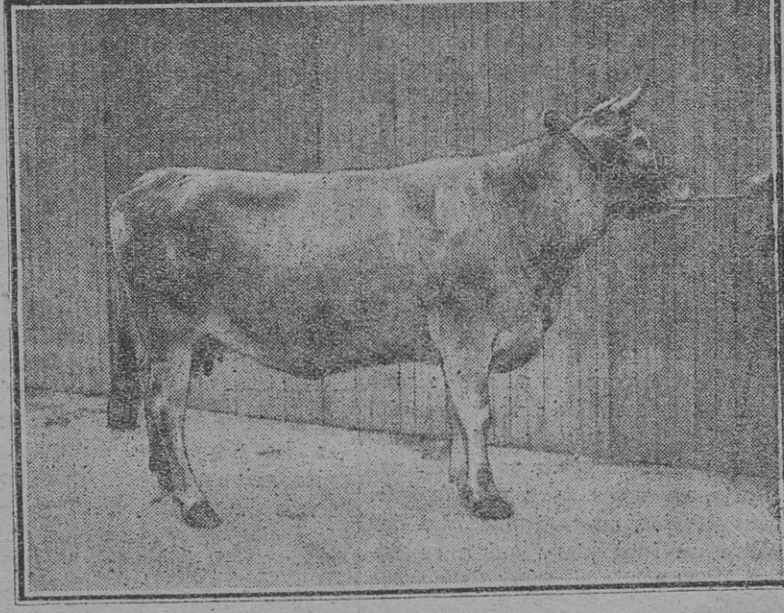
#### 6<sup>e</sup> SECTION

Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. —

### PRIX D'ENSEMBLE

1<sup>er</sup> prix, Marquis de la Ferronnays, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Guichet Jules, précité, 200 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Sauterjeau et Pouponneau, précités, 150 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Bellanger et Gaultier, précités, 120 fr.

(PHOTO LUMINA, NANTES)



Véronique », vache Nantaise ayant plus de quatre dents de remplacement  
1<sup>er</sup> Prix et Prix de Championnat  
à M. LE QUEN D'ENTREDEUX, Bellalie, Malville

1<sup>er</sup> prix, Marquis de la Ferronnays, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Cerisier Jean, précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Bellanger et Gaultier, précités, 200 fr.

#### 7<sup>e</sup> SECTION

Vaches pleines ou à lait ayant plus de quatre dents de remplacement. — 1<sup>er</sup> prix, Sauterjeau et Pouponneau, précités, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Guichet Jules, précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Marquis de la Ferronnays, précité, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Bellanger et Gaultier, précités, 175 fr.

### PRIX D'ENSEMBLE offert par le Syndicat d'Élevage Maine-Anjou de la Loire-Inférieure

1<sup>er</sup> prix, Marquis de la Ferronnays, précité, 100 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Guichet Jules, précité, 75 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Sauterjeau et Pouponneau, précités, 50 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Bellanger et Gaultier, précités, 120 fr.

### PRIX DE CHAMPIONNAT

Mâle : Delaunay, précité, 150 fr. Femelle : Marquis de la Ferronnays, précité, 100 fr. (Lire la suite en 3<sup>e</sup> page.)

## AGRICULTEURS !

pour 8 francs

DE COTISATION ANNUELLE

VOUS RECEVREZ NOTRE BULLETIN chaque

### SEMAINE

ET BENEFICIEZ DES MULTIPLES AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT ET DE NOTRE COOPERATIVE AGRICOLE.

# CONCOURS de la PRIME d'HONNEUR

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Une médaille de vermeil petit module  
M. Boiziau Pierre, à Gorges.

Une médaille d'argent grand module

MM. Luce J.-M., à Vay; Brosset Alexandre, à Gorges; Orain Léandre, à Châteaubriant; Mellerin Louis, à Chauvé; Beaulain Jean, à Chauvé.

Une médaille d'argent petit module

MM. Pelé François, à Plessé; Genevoix Ernest, à Saint-Nazaire.

M. Rolland décerne ensuite des récompenses ou objet d'art à deux directeurs d'école de notre département: M. Bretonnière, à Saint-Julien-de-Concelles; M. Luce, à l'Immaculée de Saint-Nazaire, pour leur dévouement à l'agriculture. En dehors de leur travail d'enseignement, ces deux instituteurs occupent leurs loisirs à donner à leurs anciens élèves des conseils agricoles hautement autorisés. Les champs d'expériences créés par eux contribuent largement à la diffusion du progrès agricole et les cultivateurs de ces deux communes applaudissent de tout cœur au succès légitime de leurs directeurs d'école.

La ferme de la Placelière, si bien dirigée par M. Chastand, ingénieur agronome, retient l'attention du jury. M. Rolland décerne un diplôme d'objet d'art à M. Chastand et des médailles d'argent de grand module avec 100 francs à M. Rolland, chef de culture; Gobin, chef vigneron; Allard, chef jardinier; Gressier, moniteur d'élevage.

## Les Prix d'Horticulture

Le prix d'honneur d'horticulture florale est obtenu par Mmes Guichard pour leur magnifique collection de plus de 300.000 camélias, 20.000 mimosas, et 25.000 plantes de la Nouvelle-Zélande.

MM. Lizé frères, qui ont eu le prix d'honneur en 1912, et qui n'ont point démerité depuis, loins s'en faut, reçoivent un objet d'art pour récompenser leurs efforts.

MM. Cléras, rue des Hauts-Pavés, à Nantes, obtient un objet d'art comme prix supplémentaire, de même que M. Bahaud, à Nantes; enfin, M. Chaplain, à Châteaubriant, reçoit une médaille de vermeil grand module.

Le prix d'honneur de culture maraîchère est décerné à M. Louis Cassard, chemin Mauvoisin, à Nantes, dont les chassis couvrent près d'un demi-hectare et qui a construit 2.000 mètres de serres.

M. Olivier Henri, à Saint-Sébastien, obtient un objet d'art (prix supplémentaire), de même que M. Cassard Henri.

## Aux Collaborateurs des Lauréats

Exploitation de M. Létourneau, à Chéméré: M. Sèche, 200 fr.; Provost, 100 fr.

Exploitation de MM. Lefevre, à Chéméré: Mme veuve Bruneteau, 100 fr.; MM. Moreau, 50 fr.; Morin, 50 fr.; A. Viaud, 50 fr.; J. Viaud, 50 fr.

Exploitation de M. Clouet, à Prinquai: M. Leflot, 150 fr.

Exploitation de M. A. Lefevre, à Saint-Etienne-de-Corcoué: MM. Lohr, 150 fr.; Chanson, 50 fr.

Exploitation de M. Lambert, à Janneck, Malville: Mlle Lemarié, 50 fr.

Exploitation de M. Agnais, à Saunay: Mlle Allaire, 150 fr.; M. Régent, 150 fr.

Exploitation de M. Orain, à Châteaubriant: Mme Marthe Poirier, 50 fr.

Exploitation de M. Le Gouais, St-Sulpice-des-Landes: MM. Bazin, 200 francs; Pommier, 150 fr.

Exploitation de M. Lizé, 115, rue Hauts-Pavés, Nantes: MM. Poinard, 100 fr.; Biorville, 100 fr.; Lizé, 100 francs; Bernard, 100 fr.

Etablissements Guichard sœurs, rue de la Pelleterie, Nantes: M. Blard, 200 fr.; Perrocheau, 100 fr.

Exploitation de M. Cléras, 79, rue des Hauts-Pavés, Nantes: MM. Revilly, 150 fr.; Goubault, 100 fr.; Revilly, 100 fr.; Rivière, 100 fr.; Couffin, 100 fr.

Exploitation de M. Olivier, le Donet-St-Sébastien-sur-Loire: Mme Hervouet, 100 fr.

Exploitation de M. Cassard, chemin Mauvoisin, Nantes: M. Piloquet, 150 fr.

Ferme-Ecole de la Ville de Nantes, château de la Placelière: MM. Rolland, 100 fr.; Gobin, 100 fr.; Allard, 100 fr.; Gressier, 100 fr.

## Aux Serviteurs à gages et Journaliers ruraux

200 francs: Mlle Thomas, à Malville; MM. Planchot, à Montbert; Gourdy, à Carquefou; Mlle Legras, à Belligné.

150 francs: M. Robert, à Saint-Mars-la-Jaille; Mme veuve Fougères, à Saint-Sulpice-des-Landes; Mlle Cheminant, à Chantenay; M. Barreau, à Paulx; Mme Guérin, à Paulx; MM. Retière, à Doulon; Monnier, Le Pid.

# Un Témoignage sur la situation des Producteurs de Lait

M. Charles Lafite, lauréat de la Prime d'honneur de la Marne en 1928, membre de la Chambre d'agriculture de la Marne, ingénieur agricole, qui exploite depuis une trentaine d'années la ferme des Anglais aux portes de Reims et qui y entretenait une nombreuse vacherie réduite comme un établissement moderne vient de renoncer à produire du lait pour la vente, malgré les facilités d'écoulement direct dans une grande ville. Il a averti ses clients qu'il vendait ses vaches et leur en a fourni l'explication par une circulaire qu'il a envoyée aussi aux parlementaires, aux conseillers généraux et aux municipalités des grandes villes du département de la Marne. Nous regrettons de ne pouvoir la reproduire en entier et nous demandons à M. Lafite de l'envoyer à M. Chiappe qui aurait bien quelque chose à y apprendre.

Après avoir expliqué qu'il a appliqué, il y a près de 30 ans, les méthodes nouvelles à la production du lait « intégral, pur et sain », que sa laiterie a obtenu le plus grand succès et qu'un très grand nombre d'enfants lui doivent la santé et peut-être la vie, M. Lafite constate d'abord qu'un lait intégral, pur et sain, doit être vendu beaucoup plus cher qu'un lait de ramassage. Mais, dit-il, « les divers Gouvernements qui se sont succédés depuis la guerre ont tout fait pour empêcher le lait de se vendre à sa valeur réelle et j'ai été handicapé lourdement par ce fait que les paysans continuent à vendre leur lait aux ramasseurs aux prix de 0 fr. 80 à 1 franc le litre, alors que leur prix de revient n'est pas inférieur à 1 fr. 30 ou 1 fr. 50. Le lait de ramassage, lui-même, devrait se vendre à Reims environ 2 francs le litre ».

Les paysans ne font pas de comptabilité; ils ne comptent que leur dépenses en espèces, les procès pour hausse illicite, coalition ou sur offre, les visites des gendarmes, les ont habitués à se laisser brimer; les consommateurs paient sans récriminer, un litre de vin ou d'eau minérale à un prix fort élevé; ils hésitent à donner à leur enfant un litre de bon lait, qui coûte cher aussi, mais qui peut le sauver de la mort.

« Enfin, en ce qui concerne ma laiterie, l'écart qui devrait exister entre le lait ordinaire et le mien était trop élevé du fait que les paysans vendent leur produit à peu près à moitié prix de ce qu'ils devraient obtenir pour la rémunération de leurs peines — cette situation durera d'ailleurs aussi longtemps... que l'ignorance des cultivateurs.

« Permettez-moi maintenant de vous donner quelques chiffres pour montrer l'étendue énorme des sacrifices que j'ai consentis, en maintenant ma laiterie, malgré mes pertes. Du 1<sup>er</sup> janvier 1925, date où j'ai commencé à perdre de l'argent, jusqu'au 31 décembre 1928, mon déficit est de 476.134 fr. 90 sur une vente totale de 1.160.062 bouteilles.

« La perte représente 0 fr. 41 par bouteille de 80 centilitres, soit 51 centimes par litre! Ces chiffres ne comprennent ni l'amortissement des bâtiments, ni la rémunération du capital engagé.

« Je vous laisse à penser ce que perdent les cultivateurs, contrairement à ce qu'en croit l'opinion publique, à laquelle on « bourre le crane » d'une façon lamentable, puis-que je vendais mon lait 1 fr. 80 la bouteille en 1923, soit 2 fr. 25 le litre (livré à domicile, il est vrai).

« Aujourd'hui les gros cultivateurs, ceux qui emploient une main-d'œuvre salariée et qui voient clair dans leurs affaires, ne font plus ou vont cesser de faire du lait. Les seuls producteurs qui restent sont les modestes cultivateurs cloignés des villes, ignorants ou peu instruits, qui travaillent eux-mêmes et qui vivent presque dans la misère.

« Vous voyez bien qu'en faisant de la démagogie dans les villes, on se conduit en anti-démocrate! Les producteurs sont souvent aussi intéressés que les consommateurs.

« La disparition de ma laiterie consacre un recul considérable dans la voie du progrès, alors qu'il serait nécessaire, de plus en plus, de livrer dans les villes un lait « intégral, pur et sain. » Nos dirigeants, ne comprenant rien, ou ne voulant rien comprendre aux véritables intérêts du pays, obligent, par une politique économique contraire au bon sens, les ramasseurs à aller chercher le lait nécessaire à leurs approvisionnements, à des distances de plus en plus grandes, c'est-à-dire à amener le lait de moins en moins bon! »

Il faut remercier M. Lafite d'avoir consenti à rendre publique cette précieuse expérience. C'est avec des précisions de ce genre que l'on arrivera peut-être à faire l'éducation des consommateurs et des pouvoirs publics.

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX ET UNIS, MIEUX NOUS POURRONS DEFENDRE NOS INTERETS!

VINET père,  
Président du Syndicat des Jardiniers.

# Machines Agricoles



## Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes; grande simplicité; vite-bréquin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile; fortes toiles; roues renforcées; faible largeur de voie; emplacement des leviers évitant tout accident. Nouveau modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.

Machine garantie. Mise en route et toutes pièces de rechanges assurées par le Syndicat.



Coupe 1<sup>er</sup> 30 avec chariot... 5.675 fr.  
— 1<sup>er</sup> 50 — ... 5.825 —  
Grand porte-gerbes... 220 —

Conditions pour nos adhérents. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

## Ficelle-Lieuse

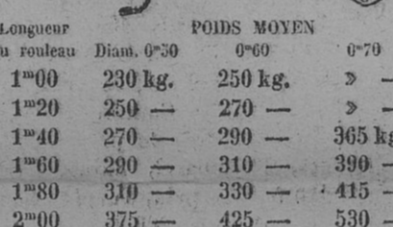
Sisal blanc, 1<sup>re</sup> qualité. Par balles de 25 kgs garantis.

Nous consulter.

## Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat. Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Longueur du rouleau Diam. Ø 50 Ø 60 Ø 70  
1<sup>er</sup> 00 230 kg. 250 kg. > —  
1<sup>er</sup> 20 250 — 270 — > —  
1<sup>er</sup> 40 270 — 290 — 365 kg.  
1<sup>er</sup> 60 290 — 310 — 390 —  
1<sup>er</sup> 80 310 — 330 — 415 —  
2<sup>er</sup> 00 375 — 425 — 530 —

Prix au kilo: 1 fr. 95, franco. Remise à nos Adhérents.

## Moteurs Japy

Universellement connus et appréciés. Se font en série rapide et série lente.

Le MOTEUR RAPIDE est destiné aux installations mobiles; il est autonome (système de refroidissement dans le volant). Sa vitesse de régime est de 1.300 tours. Son rendement est élevé et sa consommation d'essence réduite, grâce à la culasse avec soupapes en tête.

Prix du moteur nu:

3 C.V., poids 125 kg... 2.250 fr.  
6 C.V., — 160 — ... 2.750 —  
10 C.V., — 280 — ... 4.310 —

Franco de port et d'emballage. Nous consulter.

La SERIE LENTE, simple et rustique, se recommande pour les installations fixes. Sa vitesse de régime de 500 tours en fait un moteur de grande souplesse et pratiquement inusable.

Prix du moteur nu:

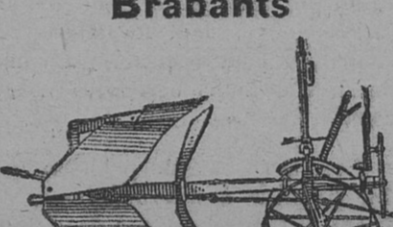
1 C.V., poids 100 kg... 1.915 fr.  
1 1/2 — — 120 — ... 2.160 —  
2 1/2 — — 190 — ... 2.725 —  
3 1/2 — — 260 — ... 3.300 —  
5 — — 370 — ... 4.000 —  
7/8 — — 480 — ... 4.785 —  
9/10 — — 600 — ... 5.480 —

Franco port et emballage. Nous consulter.

MOTEURS SUR BROUETTE — LOCOMOBILES — MOTO-POMPES — GROUPES ELECTROGENES, etc...

Tous renseignements et notices sur demande. Conditions pour nos adhérents.

## Brabants



Différents modèles, à soies fixes, ou à barre, de tous poids. Nous consulter en indiquant le modèle désiré et la force.

## Les Retro-Force

Nouveaux instruments agricoles permettant d'effectuer à bras, rapidement et sans fatigue, toutes les opérations culturales (binages, sarclages, buttages, petits labours, etc.). Instruments ayant obtenu de nombreuses récompenses. Indispensables pour petite et grande culture, jardiniers, maraîchers, pépiniéristes et vigneron.

La composition des pièces varie suivant le genre de travaux à exécuter.

Pour betteraves et plantes sarclées en grande culture:

1 appareil de traction... 158 fr.  
1 ceinture... 16 »  
1 série cultivateurs N° 6... 53 »  
1 série bineurs à semis... 55 »

Pour vigneron et pépiniéristes:

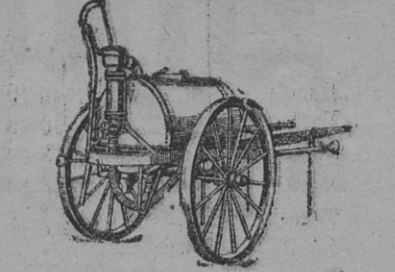
1 appareil de traction... 158 fr.  
1 ceinture... 16 »  
1 série cultivateurs N° 6... 53 »  
1 série bineurs ordinaires... 38 »  
1 versoir droit ou gauche... 46 »

Panier pour emballage en plus, 2 fr. 70.

Nous consulter pour conditions et autres combinaisons de ces appareils, pour toute culture.

Modèle visible au Syndicat.

## Tonnes à Purin



ou à eau; voie normale; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3<sup>es</sup> fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

Remise à nos adhérents. Marchandise rendue franco gares grands réseaux. Autres modèles sur demande. Avec pompe, débit 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine: 600 fr. en supplément.

Prix de la Tonne sans pompe:

Contenance en litres Point Galvanisé  
1 500 1.250 fr. 1.375 fr.  
2 600 1.275 — 1.420 —  
3 800 1.425 — 1.600 —  
4 1.000 1.500 — 1.700 —

Nous consulter pour conditions et autres combinaisons de ces appareils, pour toute culture.

## Tracteurs Austin

Nouveau modèle à 3 vitesses avant et marche arrière, poutre de battage, etc. Robuste, économique. Prix 25.000 fr. Nous consulter. Modèle spécial pour vignes.

à combinaisons multiples. Fabrication réputée. Modèle à 2 leviers. Livraison franco grands réseaux, avec 5 lames de 75<sup>es</sup>, ou une lame de 100<sup>es</sup> et 4 de 75<sup>es</sup>, mancherons fer, au prix de 180 francs. Modèle à un levier, 168 francs. Remise à nos adhérents. Majoration de 7 francs avec mancherons bois.

## Nouvelles Houes



# Emploi des Engrais azotés en couverture sur les Surfaces engazonnées

La note que nous avons fait paraître dans le dernier numéro du Bulletin du Syndicat central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, sur la nécessité de faire usage, cette année, d'engrais azotés sur les prairies et herbages pour ne pas être surpris par une faible production fourragère, nous a valu un certain nombre de lettres dont quelques-unes méritent que nous en fassions ressortir les parties essentielles.

## CE QU'ON NOUS A ECRIT

On nous a écrit: « Vous avez bien raison de dire que ce n'est pas la coutume d'employer des engrais minéraux azotés sur les prairies à faucher ou à pâturer, car je ne l'ai jamais fait et cependant j'ai assez largement des divers engrais du commerce pour toutes les mêmes cultures en complément de la fumure au fumier de ferme qu'elles reçoivent. Mais je comprends que cette année, la pousse de l'herbe étant très en retard aussi bien dans les prairies artificielles que dans les prairies naturelles, nous sommes menacés d'avoir une petite récolte de foin. Deux mois à peine nous séparant de la fenaison et ce n'est pas en si peu de temps que l'herbe peut prendre le développement nécessaire pour être abondante sur les surfaces engazonnées.

Je comprends également que j'ai le plus grand intérêt à venir en aide à la végétation de nos prairies plutôt que de se lamenter sur le temps contre lequel nous ne pouvons rien; aussi si je n'ai pas hésité à suivre vos conseils et sur tous mes prés j'ai épandu, par hectare, 150 kilos d'engrais azotés, dont moitié sulfate d'ammoniac et moitié nitrate de soude.

Mon voisin a préféré employer uniquement du nitrate à la même dose car ses prés sont plus froids que les miens; sur les uns, c'est du nitrate de soude qu'il a employé, sur les autres, du nitrate de chaux; mais comme ce dernier renferme seulement 13 % d'azote, il en a épandu 175 kilos à l'hectare, de manière à apporter sensiblement la même quantité d'azote qu'avec le nitrate de soude qui en contient 15,5 % et qu'il a employé à la dose de 150 kilos à l'hectare. Il veut ainsi se rendre compte de l'efficacité de l'un et de l'autre de ces engrais.

Je dois aussi vous signaler qu'il a fait comme moi, c'est-à-dire qu'il a laissé une petite partie de chacun de ses prés comme témoin afin de pouvoir apprécier à la fenaison ce qu'il récoltera de foin par rapport à l'ensemble qui a reçu de l'engrais azoté.

La manière de voir de ce praticien est tout à fait rationnelle, et aujourd'hui, comme nous sommes plus avancés en saison qu'il y a huit jours, nous conseillons plus spécialement comme engrais azoté à épandre sur les prairies ou herbages, le nitrate de soude ou de chaux à la dose de 150 à 175 kilos à l'hectare, la dose la plus élevée étant celle à laquelle on aurait recours pour le nitrate de chaux, puisqu'il ne renferme pas autant d'azote que le nitrate de soude.

## NE PAS OUBLIER DE LAISSER UNE PARTIE TEMOIN

Comme nous l'écrivait notre correspondant, nous conseillons vivement les intéressés de laisser, en terre homogène, là où le gazon semble être uniforme, une parcelle témoin afin de se rendre compte, à la fenaison, de l'économie de l'emploi de l'engrais azoté.

## AUTRE LETTRE

Dans une autre lettre on nous a écrit: « Je prévois, non seulement une mauvaise production fourragère cette année, mais une mauvaise année pour l'ensemble de la production agricole; en conséquence, je me dispense de faire une assez forte dépense pour fumer mes prairies comme vous l'indiquez. J'ai six hectares de prés que je fauche habituellement en y apportant en mélange: 75 kilos de sulfate d'ammoniac et autant de nitrate, par hectare; cela représenterait une somme totale d'environ 1.200 francs ou de 210 francs par hectare, c'est une dépense que je ne pense pas faire puisque j'ai le sentiment que l'année 1929 sera peu favorable à la culture ».

## CE QUE L'ON PEUT REPENDRE

Il peut se faire que la manière de voir de l'auteur de ces lignes soit exacte quand il envisage l'année 1929 dans son ensemble, au point de vue de la production végétale et animale, mais nous ne le comprenons pas lorsqu'il ne veut pas faire la dépense qui lui permettrait, par l'achat d'en-

## Chronique Syndicale

### Assemblée Générale du Syndicat

L'assemblée générale du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le 22 avril, à 15 h. 30, au siège social du Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes.

### ORDRE DU JOUR

Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Lecture et approbation des comptes de 1928.

Exposé de la situation générale.

Additif aux statuts. Questions diverses.

Le Secrétaire général, DE LA GOURNERIE.

### Bourgneuf et Saint-Cyr

Dimanche 21 Avril, à 8 h. 30 du matin (heure légale), réunion syndicale, Salle de la Mairie, à Bourgneuf. Causerie agricole, par M. R. Faivre, directeur du Syndicat. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

### Chéméré

Dimanche 21 Avril, à 2 h. 30 de l'après-midi (heure légale), réunion syndicale, salle de la Mairie. Causerie agricole par M. R. Faivre, Directeur du Syndicat. Tous les cultivateurs sont cordialement invités.

## tuez l'oidium.

en saupiquant vos vignes avec le Collosoufre S. A. P. G. 100/1000 adhérent ou non partant 1/2 litre de Collosoufre remplace 100 kilos de soufre sublimé.

CE JOURNAL EST LE MEILLEUR INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES.

CEST VOTRE BULLETIN FAMILIAL; LE TRAIT D'UNION DE TOUS LES AGRICULTEURS DU DEPARTEMENT.

CEST AUSSI LE MEILLEUR ORGANE DE DEFENSE PROFESSIONNELLE.

PROPAGÉ - LE AUTOUR DE VOUS.

P. LAVALLÉE, Directeur de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire)

AGENTS: M. BLIET 4, r. de Flandre, Nantes

SIÈGE A PARIS 103, boulevard Haussmann

E'pât chez tous les agents de vente du Syndicat des Agriculteurs.

**MARCHÉ DE LA VILLETTE**  
Du lundi 15 Avril

ANIMAUX	Années	Invent.	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3,902	620	10 10	8 70	7 40	11 40	6 00	4 77	3 50	6 82
Vaches	1,995	380	10 10	8 40	6 60	11 40	6 06	4 61	3 30	7 11
Taureaux	540	60	8 60	7 80	6 90	9 90	5 16	4 28	3 45	5 88
Veaux	2,452	100	14 60	12 20	9 90	16 40	8 76	6 95	4 95	9 84
Moutons	14,051	17	17 80	14 20	11 60	19 80	8 90	6 67	5 10	9 90
Porcs	2,306	13	11 70	11 70	8 86	13 28	9 10	8 20	6 20	9 30

**PHYSIONOMIE DU MARCHÉ**

**BŒUFS.** — Les bons normands se sont fixés en extra 4.80 à 5.15; les bons, 4.50 à 4.90 et les plus communs 4.05 à 4.55.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, mançais anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 4.20 à 4.80; en bonnes sortes 3.70 à 4.30 et en viande ordinaire, 3.40 à 3.80.

**Bœufs bretons**, 4.05 à 4.40; ordinaires, 3.30 à 4.10.

**TAUREAUX.** — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3.80 à 4.30, tandis que les animaux plus grossiers valaient 3.10 à 3.90. Bretons extras, 4.25 à 4.65.

**VEAUX.** — Vente difficile avec tendance faible.

Angoumois de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 6.10 à 6.70. Veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, Manche, 6 à 6.80. Caen, Gournayeux, 5.80 à 6.40. Vendée, Deux-Sèvres, 5.60 à 6.20.

Les bretons ont été traités de 5.50 à 6.

**MOUTONS.** — La vente a été assez facile avec cours bien tenus.

Les agneaux : Bourguignons, Champenois, 7.90 à 8.40; maraichins, bretons, 8 à 8.50.

Les moutons : Vendée, Sarthe,

**APICULTURE**

Nous voici au mois d'avril; l'hiver a été assez rigoureux cette année, mais sec, et nos abeilles pour lesquelles l'humidité est plus à craindre en hiver que le temps froid, semblent avoir bien passé cette période de stabulation.

Avril est le mois de la grande activité des abeilles, parce que c'est le moment de la grande ponte et de l'élevage de milliers de couvains. Lorsque le temps est beau, c'est un plaisir de voir partir dès le matin, avec un entrain admirable pour visiter les fleurs, puis revenir bientôt en colonnes serrées et tombant comme du plomb sur les planches de vol lourdes avec leurs jolies petites pelotes jaunes de pollen.

On peut maintenant faire des remarques et juger approximativement l'état intérieur de chaque ruche; celles qui possèdent une bonne mère, jeune, vigoureuse et féconde, se livrent à la récolte du pollen, avec une très grande activité.

Si quelques ruches paraissent inactives à cette saison, si l'on ne compte que quelques butineuses qui sortent et rentrent souvent même sans rapporter du pollen, et qui hésitent pour rentrer dans la ruche, il faut immédiatement visiter ces colonies, si le temps le permet, et dans le cas contraire, il faut les marquer et profiter du premier moment de beau temps pour les visiter; elles sont sans doute orphelines ou sur le point de l'être. Ce qu'il y a de mieux à faire, pour les colonies orphelines, c'est de les réunir à une autre en prenant les précautions nécessaires pour empêcher la tuerie. Certains préconisent d'introduire dans les colonies orphelines s'il y a encore un nombre assez important d'abeilles, un cadre de couvains pris dans une autre ruche pour les exciter à élever une jeune mère. Ce procédé m'a donné trop de déboires pour que je puisse le conseiller; quand je trouve une orpheline dans mon rucher je la réunis à une faible colonie pour la renforcer, et voici de quelle façon je m'y prends.

Si l'orpheline est tant soit peu éloignée de la colonie à laquelle je dois la réunir, je commence par la rapprocher par petites étapes, 1 m. 50 à 2 m. au plus par jour. Lorsqu'elle est arrivée face à la colonie à laquelle elle doit être réunie, je la laisse là 24 heures au moins, pour que les abeilles s'orientent bien. Au moment de la réunion, je prends deux tampons d'ouate, gros comme des noisettes que j'enroule au bout de deux brindilles de bois, et après avoir imbibé l'ouate d'éther sulfurique, j'introduis un tampon dans chacune des ruches par la porte d'entrée. Cette opération a pour but de donner aux abeilles la même odeur, et l'éther par sa volatilité remplit bien cet office. Cinq minu-

AR GWENANER.

(La Bretagne Hippique.)

**Le Concours Départemental des Bovins**

(Suite de notre 1<sup>er</sup> page)

**Race Nantaise**

MEMBRES DU JURY

MM. Herbelin, éleveur en Vendée; Comte O. de Semailons, Génicis, professeur de Zootechnie à l'E.N.A., de Rennes; Sarrazin et Baillarge, D.S.A., à La Roche-sur-Yon et à Poitiers; Sausseau, D.S.V., à Niort; Chaquin, professeur d'agriculture à La Roche-sur-Yon; Roguet, vétérinaire à Plessé.

**1<sup>re</sup> SECTION**

**Taureaux de 10 mois au moins, sans dent de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Comte de Bouillé, à Casson, 300 francs; 2<sup>e</sup> prix, Vallée Alexandre, la Carterie, Couëron, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Fouchard, La Cailleterie, Couëron, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Thomas Pierre, La Jeune Bretonnière, Port St Père, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Bernier Pierre, Beausoleil, St-Etienne-de-Mont-Luc, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Bachelier, à Bouaye, 120 fr.

**2<sup>e</sup> SECTION**

**Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Lepage Pierre, La Bourdinière, Couëron, 400 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Briand J.-M., La Boule, Saint-Hilaire-de-Chaléons, 350 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Lebreton, à Sauzon, Saint-Hilaire-de-Chaléons, 300 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Guilbaud J., Les Jariettes, Chéméré, 250 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Comte de Montaigu, Musillac, 200 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Perruchas Raymond, Beaumanoir, Port-Saint-Père, 150 francs.

**3<sup>e</sup> SECTION**

**Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Vallée Alexandre, précité, 400 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Thomas Pierre, précité, 350 francs.

**4<sup>e</sup> SECTION**

**Femelles de 10 mois au moins, sans dent de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Vallée Alexandre, précité, 300 francs; 2<sup>e</sup> prix, Briand J.-M., précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Marquis de Juigné, Bois Rouaud, Saint-Hilaire-de-Chaléons, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Le Quen, d'Entremeuse, précité, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Loyer Louis, Le Gué, à Couëron, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Martin Jean, Le Plessis, Couëron, 120 fr.

**5<sup>e</sup> SECTION**

**Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Lucas Henri, à Baugarran, Sautron, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Marquis de Juigné, précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Barré Gabriel, Mortier-les-Noues, à Couëron, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Martin Jean, précité, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Martin François, précité, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Vallée Alexandre, précité, 120 fr.

**6<sup>e</sup> SECTION**

**Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Perruchas Raymond, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Le Quen, d'Entremeuse, précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Cormier Joseph, précité, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Thomas Pierre, précité, 150 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Vallée Alexandre, précité, 120 fr.

**7<sup>e</sup> SECTION**

**Vaches pleines ou à lait ayant plus de quatre dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Le Quen, d'Entremeuse, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Loyer Louis, précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Marquis de Juigné, précité, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Lepage Pierre, précité, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Barré Gabriel, précité, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Lebreton, précité, 120 francs.

**PRIX D'ENSEMBLE**

1<sup>er</sup> prix, Vallée Alexandre, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Le Quen, d'Entremeuse, 200 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Perruchas, précité, 150 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Thomas Pierre, précité, 120 fr.

**PRIX DE CHAMPIONNAT**

Mâle : Lepage Pierre, précité, 150 fr. et un objet d'art offerts par le

**Syndicat d'Élevage de la Race Nantaise.**

**Femelle :** Le Quen, d'Entremeuse, 100 fr. et un objet d'art offerts par le Syndicat d'Élevage de la Race Nantaise.

**PRIX DE JOUÏNÉ**

Offert aux Éleveurs faisant partie du Syndicat d'Élevage de la race Nantaise, ayant présenté au concours les meilleurs reproducteurs mâles et femelles inscrits au Herd-Book Nantais.

**Race Normande**

MEMBRES DU JURY

MM. Loyer-Roussel, Vigan, éleveurs dans la Manche; Lavielle, éleveur dans l'Indre-et-Loire; Bodin, éleveur dans le Calvados; Legrand, éleveur dans le Maine-et-Loire; Touchard, directeur de l'École d'Agriculture de Petre (Vendée); Lominet, D.S.V. de la Manche.

**1<sup>re</sup> SECTION**

**Taureaux de 10 mois au moins, sans dent de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Leroux P., de Buzay, Le Pelserin, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Mabileau Joseph, l'Aubaudière, St-Viaud, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Langlais Pierre, Sorbay, Héric, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Bichon et Calard, Prince, Chéméré, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Dossot Henri, Buzé, Rouans, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Auder et Calard, La Houssellerie, Chéméré, 120 fr.

**2<sup>e</sup> SECTION**

**Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Dossot Henri, précité, 400 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Prioux Eug., La Chalopinrière, Saint-Marie, 350 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Joyau Ernest, Marais Gautier, Saint-Père-en-Retz, 300 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Leduc Georges, Kernoarec, Saint-Père-en-Retz, 250 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Turpin Hervé, Lau-nay, Rouans, 200 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Bernier Pierre, Beausoleil, Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 150 fr.

**3<sup>e</sup> SECTION**

**Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Dossot Henri, précité, 400 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Prioux Eug., La Chalopinrière, Saint-Marie, 350 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Joyau Ernest, Marais Gautier, Saint-Père-en-Retz, 300 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Leduc Georges, Kernoarec, Saint-Père-en-Retz, 250 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Turpin Hervé, Lau-nay, Rouans, 200 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Bernier Pierre, Beausoleil, Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 150 fr.

**4<sup>e</sup> SECTION**

**Femelles de 10 mois au moins, sans dent de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Dossot Henri, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Babin Georges fils, précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Leduc Georges, précité, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Joyau Ernest, précité, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Mahilais Aristide, La Marquellerais, Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Priou Eug., précité, 120 fr.

**5<sup>e</sup> SECTION**

**Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Dossot Henri, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Babin Georges fils, précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Leduc Georges, précité, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Joyau Ernest, précité, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Mahilais Aristide, La Marquellerais, Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Priou Eug., précité, 120 fr.

**6<sup>e</sup> SECTION**

**Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Dossot Henri, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Babin Georges fils, précité, 250 francs; 3<sup>e</sup> prix, Bernier Pierre, précité, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Auffray Th., précité, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Mahilais Aristide, Mont-Luc, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Turpin Hervé, précité, 120 fr.

**7<sup>e</sup> SECTION**

**Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Dossot Henri, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Babin Georges fils, précité, 250 francs; 3<sup>e</sup> prix, Leduc Georges, précité, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Auffray Th., précité, 175 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Babin Georges fils, précité, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Babin Victor, précité, 120 fr.

**PRIX D'ENSEMBLE**

1<sup>er</sup> prix, Vallée Alexandre, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Le Quen, d'Entremeuse, 200 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Perruchas, précité, 150 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Thomas Pierre, précité, 120 fr.

**7<sup>e</sup> SECTION**

**Vaches pleines ou à lait ayant plus de quatre dents de remplacement.** — 1<sup>er</sup> prix, Turpin Hervé, précité, 300 francs; 2<sup>e</sup> prix, Leduc Georges, précité, 250 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Priou Eug., précité, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Joyau Ernest, précité, 170 fr.; 5<sup>e</sup> prix, Moyon Joseph, précité, 150 fr.; 6<sup>e</sup> prix, Babin Victor, précité, 120 fr.

**PRIX D'ENSEMBLE**

1<sup>er</sup> prix, Leduc Georges, précité, 300 fr.; 2<sup>e</sup> prix, Joyau Ernest, précité, 200 fr.; 3<sup>e</sup> prix, Prioux précité, 150 fr.; 4<sup>e</sup> prix, Turpin Hervé, précité, 120 fr.

**PRIX DE CHAMPIONNAT**

Mâle : Lefevre et A. Viand, précités, 150 fr. et un objet d'art offerts par le Syndicat d'Élevage normand de la Loire-Inférieure; Dossot Henri, une prime de 125 francs offerte par le Syndicat d'Élevage normand de la Loire-Inférieure.

**Femelle :** Leduc Georges, précité, 100 francs et un objet d'art offerts par le Syndicat d'Élevage normand de la Loire-Inférieure; Dossot Henri, une prime de 125 francs offerte par le Syndicat d'Élevage normand de la Loire-Inférieure.

**Prix offert par le Syndicat de Propagande de l'Élevage Normand dans la Manche**

Au taureau ayant la plus belle tête: Leduc Georges, précité, 50 francs. A la vache ayant la plus belle mamelle: Turpin Hervé, précité, 50 fr.

**État du Vignoble**

La période de beau temps que nous avons eue en mars a hâté le gonflement des bourgeons et, dès les premiers jours d'avril, dans les cépages à débourement hâtif et dans les vignes bien exposées des coteaux, on constatait un départ de la végétation, très irrégulier il est vrai, et surtout appréciable à l'extrémité du long bois des vignes récemment taillées.

Quels ont été les effets des fortes gélées du dernier hiver. Dans les vignes taillées avant les grands froids des 12, 13 14 et 15 février et plus ou moins touchées par le gel, on constate un retard notable, plus sensible que dans les vignes taillées après la période froide. On peut remarquer aussi que quelques bourgeons, ceux de l'extrémité du cours notamment, sont gélés. Bon nombre de vigneronniers voient là les indices de sérieux dégâts. Il n'y a pas lieu, croyons-nous, de s'alarmer outre mesure du retard de la végétation. L'action d'un froid excessif peut nuire à la vitalité de certains bourgeons, sans les détruire. Nous ajoutons même que lorsque le bois de taille est partiellement gélé et qu'il ne présente que des floes de tissus encore verts et par suite vivants, l'alimentation des bourgeons s'en ressent et ceux-ci sont plus longs à se gonfler et à débouurer.

Sans nier qu'il puisse y avoir quelques dégâts dus aux gélées d'hiver, dégâts localisés, il convient d'attendre le départ général de la végétation pour juger de l'état des vignes supposées gélées.

Lorsque les appréhensions des vigneronniers sembleront justifiées, il sera indiqué de recourir, à ce moment, aux engrais minéraux à action rapide, comme le nitrate de soude ou le sulfate d'ammoniaque. Une dose de 150 kilos par hectare, de l'un ou l'autre de ces deux engrais — le second convenant au plus grand nombre de cas — appliquée en couverture, accélérera l'état végétatif des ceps. L'enfouissement pourra se faire par un simple hersage.

Il y aura lieu surtout d'éviter ultérieurement un épamprage soigné des souches, à cause des nombreux gourmands qui vont se développer.

Les gélées blanches du début d'avril (—4 degrés le 7) ont pu occasionner quelques dommages dans les vignes dont les bourgeons étaient déjà gonflés ou débouurés; mais dans l'ensemble du vignoble, il ne semble pas, d'après les renseignements qui nous sont parvenus jusqu'ici et nos propres observations, qu'elles aient occasionné des dégâts importants.

Angers, le 13 avril 1928.

L. MOREAU et E. VINET.

Directeurs de la Station Oenologique Régionale d'Angers.

**L'Aménagement des Fumières et des Fosses à Purin**

**Fumiers.** — Le fumier est composé des litières et des excréments solides et liquides qu'elles ont retenus. Le fumier extrait de l'étable est conservé dans des fosses ou sur des plates-formes.

Le purin, composé du liquide qui coule du fumier et des urines provenant des étables, est recueilli dans une citerne.

Le plus souvent, la citerne est près de la fosse ou de la plate-forme.

**Emplacement du fumier.** — Le fumier dégage toujours une odeur peu agréable, surtout pendant les grandes chaleurs; il sera donc bon de le placer sous le vent de l'habitation.

Mais ce n'est pas cette raison qui fait choisir son emplacement avant toute autre.

Il faut surtout tenir compte de ce fait que, quelles que soient les précautions prises, du purin s'infiltrera toujours dans le sol. Ces infiltrations peuvent contaminer les eaux des puits ou des sources. On devra donc placer le fumier à l'endroit le plus éloigné et le plus en contre-bas du puits ou de la source, pour diminuer le plus possible les chances de contamination.

**Plates-formes et fosses.** — Les plates-formes sont constituées tout simplement par des aires étanches à ras du sol et sur lesquelles le fumier est mis en tas. Le tas de fumier est exposé à l'air sur toutes ses faces, sauf la face inférieure.

Dans les fosses, au contraire, l'air étanche est en contre-bas du sol. Le fumier n'est plus en contact avec l'atmosphère que sur la face supérieure, les faces latérales touchant les murs verticaux de la fosse.

La plate-forme étant plus commode et d'une construction beaucoup plus économique que la fosse, il en résulte qu'il faudrait la choisir dans tous les pays où la sécheresse et la chaleur n'amènent pas une trop grande dessiccation du fumier; c'est-à-dire en France, dans la région au nord de la Loire.

Dans le Midi au contraire, la fosse est à conseiller.

**Quantités de fumier produites.** — Les quantités de fumier produites annuellement, en kilogrammes, par les divers animaux sont approximativement les suivantes, en considérant des animaux de taille moyenne.

Cheval	10,000
Bœuf ou vache	10,000
Bœuf à l'engrais	25,000
Mouton	500
Porc	1,000

Cette forme concave est donc bien préférable à tous points de vue.

**Forme en plan.** — La plate-forme doit être entourée d'un chemin pavé, ou tout au moins bien empierré.

Pour diminuer autant que possible la longueur et par conséquent le prix de revient de ce chemin, on est conduit à donner théoriquement à la plate-forme une forme carrée.

Toutefois, pour que l'on puisse facilement charger et décharger le fumier, le tas ne doit pas avoir plus de 8 m. de large. On est conduit par cette considération à donner aux plates-formes la forme rectangulaire de 8 m. de côté. Ce n'est d'ailleurs là qu'une sujétion à laquelle il est facile d'obvier en construisant, s'il est possible, une aire carrée avec des chemins la partageant en portions de 8 m. de largeur au maximum.

Le choix entre les deux modes de construction se fera en mettant en regard le prix du chemin de pourtour pour la forme rectangulaire et la somme des prix du même chemin de pourtour et des chemins de partage pour la forme carrée.

M. PROVOZ, ingénieur en Chef du Génie rural, (Tous droits réservés).

**NOS MERCURIALES**

**Grains et Farines**  
Nantes, le 10 avril 1928.

**Légumes et Primeurs**  
Artichauts, la douz... 14 »  
Asperges, la botte... 9 » à 11 »  
Carottes nouv., la b. 2 50 à 3 50  
Carottes vieilles, 100 k. 110 » 120 »  
Choux pommés, 100 k. 160 »  
Choux fleurs, pièce... 3 » à 4 »  
Cresson, la douz... 4 » à 5 »  
Endives, le kilo... 5 »  
Epinards, les 100 k... 300 »  
Laitues, la douz... 6 » à 15 »  
Navets, la botte... 2 » à 2 50  
Oignons, les 100 k... 225 »  
Poireaux, la botte... 10 » à 20 »  
Radies, la douz... 4 » à 5 »  
Salsifis, la botte... 2 » à 2 50  
Scorsonères, la botte. 2 » à 2 50

**Fourrages**  
On cote suivant lieux de production, les 1,000 kilos :  
Paille de blé bottée... 440 à 445  
Paille de blé pressée... 420 à 425  
Paille d'avoine pressée... 420 à 425  
Paille d'orge pressée... 405 à 415  
Foin de pré, 400 à 405 fr. les 500 kilos, suivant qualité.

**Marché Talensac**  
13 Avril 1928.

**ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAVE - TONNELLERIE ET VITICULTURE - Emile Boullier - 7, Quai Brancas (près la Peste) - NANTES - Téléphone 150-91 - B. C. Nantes 42-279**



### PRODUITS DIVERS

**Chaux pour l'Agriculture**  
Sulfate de Cuivre - Soufre - Bouillie  
Bâches - Huiles et Graisses  
(Voir notre dernier Bulletin)

**Pommes de terre de Semences**  
et toutes graines  
(Nous consulter)

### Foires et Marchés de la Région

du 22 au 28 Avril

Lundi 22. — Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Père-en-Retz.

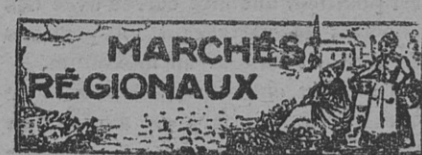
Mardi 23. — Nort-sur-Erdre, Saint-André-des-Eaux, Saint-Julien-de-Concelles, Vallet.

Mercredi 24. — Bonneau.

Jeudi 25. — Nantes, Plessé, Ancenis.

Vendredi 26. — Saint-Gildas-des-Bois.

Dimanche 28. — Saint-Etienne-de-Montluc.



### MARCHÉS RÉGIONAUX

**NANTES**  
Syndicat de la Boucherie de Nantes.  
Cours du 12 avril. — Bœuf, 13. Le demi-kilo : devant 8,75, derrière 6,75. Veaux, 4,85. Le kilo : Ire qual., 7,75 à 8,75 ; 2e qual., 5,75 à 6,75. Moutons, 25,60. Le kilo : 5,60 à 9,50. Agneaux, le kilo, 10 à 11 fr. Marché aux veaux. — Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs. — Cours du 12 avril. — Entrés hier, 93 ; entrés ce jour, 392. Cours le plus haut, 6,75 ; cours le plus bas, 4,75 ; moyenne, 6,76.

**CHATEAUBRIANT**  
Blé, 155 fr.; avoine, 140 fr.; orge, 250 à 300 fr.; sarrasin, 155 à 160 fr.; farine, 208 à 205 fr.; son, 115 à 120 fr.; paille, 215 à 225 fr.; foin, 260 à 375 fr.; les 500 kilos ; cidre, 210 à 220 fr. la barrique, droits en plus. — Beurre, au détail 10 à 10,25 la livre, en gros 10 fr. le kilo ; œufs, 5 à 6 fr. la douzaine ; poulets, la couple, gros 35 à 40 fr., moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr.; vieilles poules, 22 à 35 fr.; lapins domestiques, 2 fr. la livre environ ; pigeonneaux, 10 à 12 fr. la couple. Bœufs, de 4 à 4,50 le kilo ; vaches, de 3,50 à 4 fr. le kilo ; veaux, de 3,25 à

3,50 la livre ; porcs gras, 8,20 à 8,40 le kilo ; porcs maigres, 2,75 à 3,50 fr. la pièce ; porcs de lait, 150 à 270 fr. la pièce.

Veaux très rares sur le marché. Vente active sur les porcs gras.

Poulains de un an, 300 à 1.000 fr.; chevaux de travail, 4.500 à 4.500 fr.; chevaux de boucherie, 800 à 1.000 fr.; poulaines de deux ans, 2.500 à 3.000 fr. Vente normale.

**NOZAY**  
Blé, 152 à 155 fr.; avoine, 128 à 130 fr.; sarrasin, 155 à 160 fr.; seigle, 118 à 120 fr.; orge de mouture, 124 à 125 fr.; paille d'orge, les 500 kilos, 185 à 190 fr.; paille d'avoine, 195 à 200 fr.; paille de froment, 210 à 220 fr., marchandise pressée, livrée gare ; foin, les 500 kilos, 370 à 380 fr.; marchandise rare.

Beurre, le kilo, en gros 18,75 à 19 fr., au détail 19,25 à 19,50 ; œufs, la douzaine, 6,50 à 6,50 ; poulets, la couple, petits 22 à 30 fr., gros 32 à 38 fr.; canards, 22 à 25 fr.; oies grasses, 30 à 35 fr. la pièce ; pigeonneaux, la couple, 6,50 à 6,75 ; lapins domestiques, 12 à 18 fr. la pièce.

Porclets de six à huit semaines, 150 à 200 fr.; de deux à trois mois, 210 à 280 fr.; grands coutrants de trois à quatre mois, 290 à 350 fr.; belles jeunes truies adultes pour la reproduction, 320 à 380 fr., suivant beauté des sujets.

**CANDÉ**  
Froment, 156 à 158 fr.; seigle, 155 fr.; orge, 145 fr.; avoine, 145 fr.; pommes de terre, 100 fr.; paille, les 1.000 kilos, 450 fr.; foin, 800 fr.; beurre, le demi-kilo, 9,50 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 5,50 à 6 fr.; poulets, la paire, 34 à 38 fr.; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.; pigeons, la paire, 8 à 9 fr.

Porcs gras, amenés 40, vendus 40 le kilo ; porcs maigres, amenés 160, vendus 160, de 300 à 480 fr. la pièce ; porcillons, amenés 400, vendus 390, de 110 à 170 fr. la pièce.

**ANGENIS**  
Blé, 154 à 155 fr.; seigle, 140 fr.; sarrasin, 155 à 160 fr.; avoine, 128 à 130 fr.; orge, 140 fr.; son, 110 à 112 fr.; paille, 250 fr.; les 500 kilos ; foin, 350 fr., les 500 kilos.

Beurre en gros, 18 à 18,50 le kilo ; œufs, 5,50 à 6,75 la douzaine. Poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens 40 à 45 fr., petits 28 à 32 fr.; pigeons, 8,50 à 9,50 ; lapins, 10 à 30 fr. la pièce.

**PAIMBOEUF**  
Farine, Ire qualité 202 fr., 2e qual., 200 à 201 fr.; froment, 152 à 154 fr.; avoine, 128 à 130 fr.; son, 115 à 117 fr.; foin, les 500 kilos, 355 à 370 fr.; paille, 205 à 210 fr.

Beufs gras, le kilo, 3,80 à 4,15 ; taureaux, 3,80 à 4 fr.; vaches, 3,50 à 4 fr.; veau, 5,40 à 6,50 ; mouton, 6,10 à 6,30 ; porc, 6,50 à 6,90.

Poulets, la couple, 34 à 38 fr.; canards, 27 à 31 fr.; pigeonneaux, 9,50 à 12 fr.; lapins, la pièce, 11 à 21 fr.; beurre, le kilo, en gros 22 fr.; au détail, la livre, 12 à 12,50 ; œufs, la douzaine, 5 fr.; haricots secs, les 50 kilos, 35 à 36 fr.; pommes de terre, le quintal, 99 à 102 fr.

**SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU**  
Poulets, la couple, gros 60 à 70 fr., moyens 50 à 60 fr., petits 40 à 50 fr.; canards, la pièce, 18 fr.; pigeons, la couple, 7 à 8 fr.; lapins, la pièce, 22 à 25 fr.; vaches, 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

**SAINTE-PAZANNE**  
Poulets, la couple, gros 55 à 75 fr., moyens 45 à 55 fr., petits 30 à 45 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 15 à 30 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 10,50 à 11 fr.

**CEISSON**  
Froment rouge, les 100 kilos, 150 à 153 fr.; avoine, 145 à 150 fr.; blé noir, 165 fr.; foin, les 500 kilos, 400 fr.; paille, 225 fr.

Poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens 41 à 54 fr., petits 35 à 40 fr.; pigeons, la couple, 9 à 10 fr.; lapins, la pièce, 15 à 35 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 8 à 10 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 4,50 à 5,50 ; bœufs de travail, la paire, 4.000 à 6.200 fr.; vaches grasses, le kilo, 4 à 5 fr.; vaches laitières, l'unité, 800 à 2.500 fr.; porcs, 7,80 ; porcs de lait, l'unité, 150 à 240 fr.

**VIEILLEVEIGNE**  
Froment rouge, les 100 kilos, 155 fr.; foin, les 500 kilos, 400 fr.; poulets, la couple, gros 70 fr.; lapins, la pièce, 25 à 28 fr.; œufs, la douzaine, 5 à 5,50 ; beurre, le demi-kilo, 9 fr.

### Mais pour Semences

(Blancs de Bulgarie)  
Nous pouvons disposer d'une certaine quantité de ce maïs au prix de 172 francs les % kilos logés, sur wagon départ Lusanger.

Nous transmettrons les commandes au plus tôt.

### PROCHAINEMENT...

Un nouveau procédé de conservation des fourrages.

### Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Service gratuit réservé à nos adhérents. Pour couvrir nos frais de correspondance, verser 2 francs en timbres-postes par annonce. Chaque insertion paraît deux fois.

### OFFRES

- 48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaignier. S'adresser à M. Charon-Jamin, 45, quai Malakoff, Nantes.
- 49. — A vendre : 2 barriques muscadet et 5 barriques gros plant, récolte 1928, première qualité.
- 52. — A vendre, 3 barriques muscadet, récolte 1927-1928.
- 53. — A vendre 375 fagots, région de Pont-Saint-Martin.
- 54. — A vendre, jument 8 ans, sans tares, pouvant faire voiture et travaux agricoles, Garantie.
- 55. — A vendre, à Mauvaussou, ferme de 21 hectares. S'adresser à MM. Métois et Cie, rue Contrescarpe, Nantes.
- 56. — A vendre pour cessation de chasse, jolie chienne Laverack, 5 ans, prix 200 fr. Ou échangerait contre petit chien courant dressé.
- 57. — A vendre comme reproducteur, superbe verrat, race « Celtastatique », 2 ans, premier prix, Paris.
- 58. — A vendre petite charrette, omnibus à un cheval avec harnais, et un autre harnais de gros trait.
- 59. — A vendre, faucheuse américaine, marque « Osbron », à 1 cheval, pouvant se changer à volonté, pour attelage de 2 bœufs ou 2 vaches. Etat neuf. Prix avantageux. S'adresser à M. de la Chevasserie, Château des Jarilles, à Touvois.
- 60. — A vendre, break couvert, 6 places.

61. — Occasion. A vendre, pulvérisateur à disques pour tracteur, état neuf, 1.500 francs. 500 paquets cercles châtaignier, pour tonneaux, 17 fr. pièce par 500. Bourbansais, Pleugue-neuc, Ile-et-Vilaine.

### DEMANDES

- 27. — On demande à acheter cheval ou jument de 1 m. 55 environ pour la voiture, avec voiture genre wagonnette couverte et harnais.
- 28. — On demande un jardinier 4 branches, très entendu, très sérieux et célibataire de préférence.
- 29. — On demande, pour la campagne, ménage même avec enfants de 15 ou 16 ans, le mari jardinier, la femme cuisinière.
- 30. — On demande pour environs de Nantes, un ménage, le mari jardinier (3 branches), la femme à la basse-cour et aidant le mari.
- 31. — On demande à acheter d'occasion et en bon état, une petite voiture Anglaise basse et un petit poney pas peureux.
- 32. — Jeune ménage, 2 enfants en bas âge, connaissant grande culture et la culture maraîchère, soins au bétail, cherche place dans la région.
- 33. — On demande un ouvrier agricole de 30 à 40 ans, célibataire ou veuf.
- 34. — Ménage demande place, le mari jardinier-vigneron, la femme basse-cour.

Dans notre prochain Bulletin : COMMENT MONTER UN ELEVAGE DE LAPINS CASTORREX

### Assemblée Générale des Actionnaires

DE LA  
**Compagnie d'Orléans**

L'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Orléans s'est tenue le 22 mars, sous la présidence de M. Richemond, président du Conseil d'Administration.

Nous résumons les principaux renseignements contenus dans le rapport aux actionnaires, et qui marquent un sensible progrès sur les résultats des exercices antérieurs.

Les recettes totales de l'exercice 1928 se sont élevées à 1.960.657.852 fr. 80, contre 1.771.797.999 fr. 56 en 1927, et les dépenses d'exploitation à 1.497.421.939 fr. 19 contre 1.458.059.462 fr. 71 en 1927.

Le coefficient d'exploitation, qui était de 82,32 % en 1927 est tombé à 73,27 %.

Pour les voyageurs, les recettes ont été de 459.242.830 francs, présentant une augmentation de 11.064.023 francs par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Déduction faite du produit des majorations, les recettes de base ont augmenté de 2,46 %.

Pour les marchandises, les recettes des transports à grande vitesse se sont élevées à 323.856.255 francs, soit, par rapport à 1927, un accroissement de 32.521.973 francs ; déduction faite du produit des majorations, les recettes de base accusent une augmentation de 0,72 %.

Les recettes des transports à petite vitesse ont atteint 1.161.930.371 francs, soit par rapport à 1927, une augmentation de 163.672.554 francs ; déduction faite du produit des majorations, l'augmentation a été de 2,92 %.

Le tonnage des marchandises transportées en petite vitesse a augmenté de 990.760 tonnes, soit 4,69 %.

Le dividende, qui était en 1927 de 65 fr. par action entière et de 50 fr. par action de jouissance, a été porté respectivement à 72 fr. 50 et à 57 fr. 50, ce qui représente une augmentation de 7 fr. 50 sur le dividende de l'an dernier.

L'effort entrepris depuis la guerre par la Compagnie pour renforcer les voies a été activement poursuivi en 1928. C'est ainsi que 906.500 traverses ont été utilisées, alors qu'avant la guerre la consommation annuelle n'était que de 700.000, et que 35.800 tonnes de rails neufs ont été employées, contre 10.000 antérieurement à 1914.

La Compagnie a, d'autre part, renouvelé 654 kilom. de voies, soit 9 % environ de la longueur totale du réseau, et 430 kilom. de ballast.

Elle a achevé, à Paris, la deuxième étape des travaux destinés à mettre la gare d'Anvers à la mesure d'assurer le trafic auquel elle devra faire face dans un prochain avenir. A Limoges, elle a poursuivi les travaux de reconstruction de la gare, qui va pouvoir incessamment être ouverte au public. Enfin, à Capdenac, le nouveau bâtiment des voyageurs a été mis en service.

L'étude de tous les dispositifs de nature à réduire la consommation de charbon sur les locomotives à vapeur a été très activement poussée et l'ensemble de ces améliorations doit procurer une très intéressante économie de combustible. Des réformes ont été entreprises dans les ateliers, les dépôts et les entrepôts, pour obtenir une organisation plus rationnelle et une meilleure coordination du travail. Le fonctionnement de la traction électrique a été très satisfaisant.

La ligne d'Éguzon-Marçay, équipée pour une tension de 220.000 volts, a été mise en service à la tension de 90.000 volts. Elle relie directement l'usine d'Éguzon au réseau de transport d'énergie d'Éguzon à Paris. La Compagnie d'Orléans assure ainsi le premier transport d'énergie entre le Massif Central et la région parisienne, sur une distance de plus de 500 kilomètres.

Les services des voyageurs ont bénéficié de nouvelles améliorations. La vitesse des trains a été sensiblement augmentée sur les lignes de Paris à Bordeaux et à Toulouse, de Bordeaux à Genève, à Lyon et à Strasbourg, enfin de Nantes à Lyon.

Pour éviter la mise en marche sur certaines lignes de trains peu fréquentés, la Compagnie a continué d'organiser des services automobiles sur route, d'autre part, elle a développé ses services automobiles de tourisme, notamment en Touraine, en Auvergne et en Bretagne. Le nombre des touristes transportés par ces services, qui, avant la guerre, n'était que de 3.400, a atteint 33.000 en 1928.

Pendant l'exercice 1928, la Compagnie s'est procurée, par voie d'emprunts, une somme de 631.317.669 fr. 82. Ce chiffre élevé est dû à deux importantes opérations de conversion qui ont pu être effectuées grâce au rétablissement financier et à l'abaissement du taux de l'intérêt. Au mois de février, au lendemain même de la réouverture du marché de New-York aux emprunts français, la Compagnie a émis un emprunt 5,5 % au nominal de dollars 10.750.000, qui lui a permis de rembourser l'emprunt contracté par elle trois ans plus tôt, au taux de 7 %.

Ce remboursement lui a permis pendant les cinq premières années une économie de 25 % sur les charges annuelles du précédent emprunt, les ramenant de 20 millions en 1925 à 15 millions en 1929 ; l'économie est encore de 2.500.000 francs à partir de la sixième année, avec laquelle l'amortissement commence.

D'autre part, le 1<sup>er</sup> novembre, la Compagnie a remboursé par anticipation le demi-milliard de bons 7 % 1926-1941 qui restait en circulation. Ces bons demi-nets d'impôts faisaient supporter à la Compagnie une lourde charge et leur remplacement par un emprunt de 11.000.000 de francs à 5 %, partie par des obligations 5 % type 21, a permis de réaliser une économie qui atteint près de 13 millions pendant chacune des premières années à venir.

Au cours de l'année 1928, la Compagnie a procédé à de nouveaux amortissements jusqu'à concurrence de 102 millions. Le total des amortissements depuis l'origine du réseau dépassé 1.942 millions.

La ligne d'Éguzon-Marçay, équipée pour une tension de 220.000 volts, a été mise en service à la tension de 90.000 volts. Elle relie directement l'usine d'Éguzon au réseau de transport d'énergie d'Éguzon à Paris. La Compagnie d'Orléans assure ainsi le premier transport d'énergie entre le Massif Central et la région parisienne, sur une distance de plus de 500 kilomètres.

L'imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

**LE RETRO-FORCE**  
MACHINE CULTURE "DIAMANT"  
A FAIBLE TRACTION POUR ANS DE PORTÉES

LE SEMOIR "RETRO-FORCE"  
Il élève toutes les graines sans exception, son régime est réglable, il est très robuste, il est construit avec des matériaux de première qualité, il est très économique et très facile à entretenir.

PLUS DE 100 TRIUMPHES INTERNATIONAUX

DEMANDEZ NOTRES RECOMMANDATIONS

NE PAS SE RENSEIGNER SANS ACCEPTER LA CRÈME DE LA MAIN-D'ŒUVRE FRANÇAISE DES "RETRO-FORCE" VOUS REPRÉSENTA DE LA COMBATTRE

**DE GROS BÉNÉFICES AVEC UN BEAU BÉTAIL**

En engraisant rapidement et économiquement votre bétail avec la **FARINE ATÉ** vous donnerez à vos porcs, porcelets, veaux, vaches, etc., une chair blanche, lourde et ferme, et vous supprimerez complètement tous les risques et difficultés de **L'ÉLEVAGE**

On trouve la Farine ATÉ dans toutes les Succursales des Docks de l'Ouest. Dépôt chez tous les adhérents du Syndicat de l'Épicerie de la Vendée et du Comptoir Commercial de l'Ouest

**LE PLASMOGENE**  
PRODUIT POUR ALLAITEMENT ENGRAISSEMENT des VEAUX et PORCELETS des ANIMAUX

**LE PLASMOGENE BLAIN** (Loire-Inférieure)

En Vente chez les ORAIGNIERS, ÉPICIERS, ONGREURS, etc. (visiter les conférences)

**GUEUDET**  
NANTES - 10, Rue Crébillon - NANTES

**SES COMPLETS**  
79 - 95 - 125 - 175 fr.

Pour Enfants : 59 - 75 - 89 fr.

VÊTEMENTS IMPERMEABLES, CUIRS, CIRE, GABARDINES

TOUT LE VÊTEMENT, HOMMES, DAMES, ENFANTS

**GUEUDET HABILLE BIEN**

A VENDRE Fauchouse Américain, marque « OSBRON », à 1 cheval, pouvant se changer à volonté, pour attelage de deux bœufs ou deux vaches ; à l'état de neuf ; prix avantageux. S'adresser au propriétaire du Château des Jarilles, Touvois (Loire-Inférieure).

**LA GRANDE MANIFESTATION ÉCONOMIQUE DE PROVINCE**

**FOIRE EXPOSITION DE BRETAGNE & DE L'OUEST RENNES**

27 Avril au 5 Mai 1929

SECRETARIAT DE LA FOIRE  
4, Place de la Gare - RENNES - Tél. 27-00

**Quincallerie - Taillanderie**  
Ancienne Maison MAREC

**H. CAMPAGNE, Successeur**  
19, Chaussée Madeleine - NANTES - Téléphone 116-77

Outils de jardinage et agricoles garantis, Faux, Faucilles, Pierres à Faux

**Le Plantoir Universel "LE PRATIQUE"**

a donné pendant la saison 1928 des résultats inespérés malgré la grande sécheresse

Demandez à

**LA PRATIQUE AGRICOLE**  
82, Boulevard Babin-Chevaye - NANTES

des Renseignements et des Références

**Avoir l'électricité**

sans attendre le secteur c'est-à-dire avoir en tout temps toute la lumière nécessaire à l'éclairage de l'habitation, des écuries, des granges, sans danger d'incendie, toute la force voulue pour actionner, au moyen de moteurs appropriés les machines de la ferme (hache-paille, coupe-racines, etc.)

vous le pouvez grâce à une installation autonome de production de courant, qui comporte une batterie d'accumulateurs.

**TUDOR**

Questions votre électricité : à défaut adressez-vous à la **SUCCURSALE DE NANTES**, 1, place de la Monnaie Téléphone 139-27

**SAUVEZ VOS BOVINS**

La douve les décline **FILDOUVE** les guérit radicalement

Livré en capsules, le **FILDOUVE** s'absorbe très facilement et sa composition d'acide filicoque pur, six fois plus actif que l'extract étheré de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.

Demandez aujourd'hui-même notre brochure de Filidouve en adressant le bon ci-dessous. Elle vous sera adressée gratuitement.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES**  
3, Rue Barbagnère PARIS (19<sup>e</sup>)

Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES  
3, Rue Barbagnère, PARIS-19

Je vous prie d'adresser votre brochure gratuite : POUR LES OVIDES et les BOVINES CONTRE LA DOUVE

Nom et prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_

**L. PIOGÉ**  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>

Constructeur

1, Rue Sainte-Catherine - NANTES

**Le Plantoir Universel "LE PRATIQUE"**

a donné pendant la saison 1928 des résultats inespérés malgré la grande sécheresse

Demandez à

**LA PRATIQUE AGRICOLE**  
82, Boulevard Babin-Chevaye - NANTES

des Renseignements et des Références

Médaille d'argent  
Les Sables d'Olonne 1927  
Ligné 1927  
Moulins-les-Maurfaits 1928  
Tours 1928

Médaille d'or  
La Reole 1923

Diplôme d'honneur  
Tours 1927 - Pagny 1928  
Arpajon 1928

Visitez son Stand à la Foire de Nantes **RECTANGLE P**

Demandez le petit **Semoir "LE PASSE-PARTOUT"** adaptable sur charrues en bois et brabants.

**CORDIERIES DE PAIMBOEUF**  
USINES ET DIRECTION A PAIMBOEUF (L.-Inf.)

TOUS GENRES DE CORDES, CORDAGES, CADLES pour MARINE, PÊCHE, CHANTIERS DE CONSTRUCTION ENTREPRISES DE BATIMENT, AGRICULTURE

Magnat de Veste (Détail), 69, Quai de la Presse, NANTES - Tél. 141-20

Si vous avez des animaux malades vous pourrez leur prodiguer les meilleurs soins immédiats grâce à nos spécialités pour animaux convenant à tous les cas. — Une guérison rapide suivra bientôt. Nous envoyons franco notre notice de 96 pages sur maladies. Vous vous réserverez un succès assuré si vous utilisez les Produits Vétérinaires

**ADRIEN SASSIN**  
ORLÉANS

**DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES - INSIGNES**

**A. CHAPEAU**  
Fabricant  
8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES  
Remise de 10 % aux sociétés

**la GRAISSE MONOPOLE GRAISSE bien**

**Fabrique de Meubles A. FOURNIER-GUERIN**  
48, Place Duchesse-Anne - NANTES

MEUBLES, LITIERE, TENTURES, SIÈGES, TAPIS

Remise 5 % aux sociétés

**la GRAISSE MONOPOLE GRAISSE bien**